



Mathieu

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE.

Madrid, le 12 août. — Le plan d'organisation de la garde royale, présenté par M. le duc de l'infantado, qui était chargé de l'exécuter, ne sera plus suivi; il était à peu près conforme à celui d'après lequel a été organisée la garde royale française; mais notre gouvernement veut tout remettre désormais sur le même pied qu'au 20 mars 1820. Ainsi la garde royale ne sera composée maintenant que des gardes-du-corps, des carabiniers royaux, de trois régimens d'infanterie, dont un des gardes wallonnes et d'une compagnie de hallebardiers pour le service intérieur du palais, tandis que, d'après le plan proposé, elle aurait réuni des corps de toutes les armes. Cependant M. le duc de l'infantado continue à être chargé de l'organisation de cette garde, mais on lui a joint quatre généraux formant une junte dont il est le président.

— Le général Copons et tous ceux qui composèrent le conseil de guerre qu'il présida, et qui condamna à mort le lieutenant Goiffieu, sont arrivés, il y a trois jours, à Madrid, et on les a déposés dans la prison nommée *Carcer de Corte*. Là, après avoir été préalablement rayés des contrôles de l'armée suivant les formes voulues par le code militaire, pour qu'ils puissent être jugés par un tribunal civil, ils auront à répondre de leur conduite dans ledit conseil de guerre, devant M. Cabia, le même juge qui fut chargé d'instruire le procès de Riégo, et ils seront ensuite jugés par le tribunal criminel de Madrid, *Sala de Alcades de Casa y Corte*. L'attention du public est fixée d'une manière particulière sur ce procès.

Pendant la révolution, le général Copons fut chef politique de Madrid.

M. Queypo, évêque de Valladolid-de-Mechoacan, ex-membre de la junte suprême, créée en 1820, est arrivé ici le 3 de ce mois; il n'a pas été conduit dans la prison de la *Corona*, comme on l'avait présumé; on l'a déposé dans le couvent de Saint-Thomas.

— Les lettres de Grenade qui viennent d'arriver, parlent de huit secousses de tremblement de terre qui ont eu lieu dans cette ville le 1^{er} et le 2^e du courant, et de la sortie de quelques troupes à la poursuite d'une bande de 200 hommes, qui s'est montrée dans les montagnes de Ronda.

— Le capitaine-général de la province de Barcelone, désirant prévenir les maux qui affligeraient infailliblement la classe ouvrière pendant l'automne et l'hiver prochains, par suite du manque total d'occupations, résultant des dissensions civiles qui ont désolé cette contrée, en ruinant l'agriculture et paralysant le commerce, si des mesures n'étaient promptement prises par l'administration publique, pour venir au secours de cette classe intéressante, a arrêté le 5 du mois courant, suivant l'avis d'une commission spécialement nommée à cet effet, que des ateliers seraient formés à compter du mois courant jusqu'au mois de mars prochain inclusivement, pour établir une promenade, avec allées d'arbres, depuis Barcelone jusqu'à Gracia. Il sera pourvu à cette dépense au moyen d'une taxe sur la viande de boucherie, de souscriptions volontaires et d'impositions prélevées sur les propriétaires riverains, en proportion du bénéfice qu'ils doivent trouver dans ces améliorations.

ITALIE.

Rome, le 5 août. — La fête de Saint-Ignace, a été l'occasion de cérémonies les plus imposantes dans l'église des jésuites. Presque tous les cardinaux y assistaient; mais ce qui a mis le comble à la joie de ces religieux, c'est l'arrivée inattendue de S. S., qui a entendu la messe dans la chapelle particulière dédiée au fondateur de l'ordre.

Le souverain pontife s'est rendu ensuite à la congrégation des nobles, et s'y étant assise sur son trône, il y a proclamé la béatification d'Alphose Rodriguez, ancien religieux jésuite.

— S. S. a visité, avant-hier, dans le plus grand détail, l'hôpital du St-Esprit.

ALLEMAGNE.

Hambourg, le 10 août. — On lit dans le *Correspondant* une lettre de Francfort, du 4 août contenant ce qui suit:

Une députation du commerce de la ville de Mayence étant allée complimenter le prince de Metternich, a reçu de S. A. les assurances suivantes: « Les puissances alliées de l'Europe n'ont aucun but plus sacré que celui de maintenir leur ouvrage, l'état actuel de paix

universelle dans tous ses rapports, même les plus petits, et d'en consolider la durée. »

La question particulière qui intéresse le commerce de Mayence est la liberté de la navigation du Rhin jusques dans la mer; elle n'est pas encore décidée à cause de la persévérance du gouvernement des Pays-Bas à soutenir que le traité n'a stipulé que la libre navigation jusqu'à la mer.

PRUSSE.

Berlin, le 10 août. — Les opérations de la commission extraordinaire criminelle, séante à Kœpeninck, s'avancent avec rapidité, et l'on assure que malgré le grand nombre des accusés et les difficultés des ramifications compliquées de la ligne secrète, l'instruction du procès de haute-trahison contre trente des accusés est déjà complète, et le tribunal de Breslau s'occupe de la rédaction des jugemens. Si l'on a des raisons pour espérer des adoucissements de la peine pour la plupart de ces jeunes gens égarés plutôt que criminels, on croit que toute la rigueur des lois sera appliquée contre les auteurs principaux. Notre code pénal punit leur délit de mort, sauf le droit du souverain de gracier.

ANGLETERRE.

Londres, le 17 août. — Il a été ordonné par le roi en conseil que le parlement sera prorogé du mardi 24^e jour du présent mois d'août au jeudi 4^e jour de novembre prochain.

— Le *Times* annonce de nouveau que S. M. a l'intention de faire un voyage sur le continent cet automne.

— S. M. le roi d'Angleterre a accordé la permission au comte de Clancarty de porter le titre de marquis de Heusden que lui a conféré S. M. le roi des Pays-Bas, en témoignage de reconnaissance des services éminens rendus par sa seigneurie à S. M. en plusieurs circonstances importantes.

— Il a été reçu aujourd'hui, au bureau des colonies, des dépêches de Sierra-Léone, en date du 19 juin. Le vaisseau de S. M. le *Thétis* y est arrivé, le 13, avec un renfort de troupes, et il en est reparti le 17 pour le cap Coast.

— Le gouvernement a reçu ce matin des dépêches du vice-amiral sir Harry Néale, de la baie d'Alger, en date du 26 juillet. Elles confirment les avis indirects qui ont annoncé la conclusion d'un nouveau traité avec la régence d'Alger. Il est probable que cet heureux résultat de l'expédition anglaise sera annoncé ce soir dans la Gazette officielle. Il a déjà transpiré que le 24 juillet, au moment où l'amiral, allait commencer son attaque, il a été entamé une négociation qui, le jour suivant, s'est terminée par l'acquiescement du dey à toutes les conditions exigées par sir H. Néale. Conformément à l'une de ces conditions, le dey a signé une déclaration, qui a été reçue avec les dépêches. Il avait été fait déjà quelques décharges de bombes et de boulets quand la négociation a commencé, mais aucune personne n'avait péri. On ajoute que trois bâtimens légers seulement ont reçu l'ordre de revenir en Angleterre.

— L'agent de Lloyd à Cadix, écrit sous la date du 27 juillet: Le vice-amiral Duperré est arrivé devant ce port, samedi, venant de Brest, sur le Trident, de 80 canons, avec quelques frégates, bricks et goëlettes; dimanche il a été rejoint par une partie de l'escadre qui était ici depuis si long-tems, et il est allé lundi dans la Méditerranée. Les Français appellent cette flotte une *escadre d'évolutions*: Le rendez-vous, disent-ils est à Toulon, où le ministre de la marine se rendra de Paris pour les passer en revue. L'escadre est composée du Trident, de 80 canons, vice-amiral Duperré; du Santi-Pétri, de 80, contre-amiral Desrotours; quatre frégates, de 60 canons; cinq de 44, et plusieurs bricks et goëlettes.

(Ces bâtimens sont: les frégates l'Amphytrite, l'Amazone, la Vestale, la Vénus, l'Armide, la Nymphe, l'Hermione, la Thémis, la Junon, le brick le Zèbre, les goëlettes la Pauvrette et la Dauphinoise. Le pavillon de M. le contre-amiral baron Roussin flotte à bord de l'Amphytrite.)

Il reste encore en la baie de Cadix trois frégates et plusieurs navires de moindre grandeur.

Les vaisseaux arrivés samedi ont acheté dimanche et lundi quantité de vivres, ce qui fait supposer que Toulon n'est pas le lieu de rendez-vous.

— Le consul-général de Portugal a adressé vendredi dernier la lettre suivante aux éditeurs de plusieurs journaux: « Monsieur, apprenant par les journaux qu'un emprunt pour le Brésil doit être bientôt produit à la bourse, je suis obligé d'appeler l'attention du public sur le décret de S. M. T. F., du 10 mars dernier (republié ici le 7 mai) qui porte

« que S. M. T. F. ne reconnaîtra jamais et ne se croira jamais obligée d'exécuter aucun contrat ou arrangement conclu par le gouvernement actuel du Brésil. »

— On a annoncé dernièrement dans les journaux français, qu'une corvette anglaise s'était présentée à la hauteur de Barcelone ; qu'un personnage mystérieux était descendu à terre ; qu'il avait vu les autorités espagnoles ; que le lendemain on l'avait empêché de débarquer ; et enfin que quatre ou cinq personnes, et entr'autres un aide-de-camp du général Mina étaient partis clandestinement à bord de la corvette.

Il paraît, d'après une lettre particulière de Barcelone, que le personnage mystérieux est lord Churchill, frère du duc de Marlborough, qui est arrivé à Barcelone à bord du navire le *Kent* qu'il commande, et qu'il n'a pu débarquer une seconde fois parce que, ne connaissant en Espagne que des autorités espagnoles, il n'a pas voulu se laisser escorter par un soldat français ; on ne fait aucune mention dans cette lettre de quatre ou cinq individus emmenés clandestinement par lord Churchill. (*Globe and Traveller.*)

— Des nouvelles de Carthagène (Amérique) annoncent qu'une expédition composée de deux bâtimens de 18 et de plusieurs autres navires de 5 canons, devait mettre à la voile dans les premiers jours de juillet, mais on n'en connaissait pas la destination.

— Nous avons reçu ce matin le premier numéro du *Constitutionnel*, nouveau journal publié à Bogota en anglais et en espagnol, et dont l'éditeur est, dit-on, fils du feu général Miranda. Il contient l'extrait des séances du sénat et de la chambre des représentans, et il combat avec chaleur le projet qu'on avait conçu de changer le siège du gouvernement, sous prétexte que quelques membres du clergé qui siègent dans les chambres, et d'autres individus arrêtaient la marche du gouvernement, en tenant au peuple des discours dans lesquels on remarquait plus de zèle que de prudence. Le *Constitutionnel* pense que le changement de résidence ferait naître de grands désordres, et donnerait aux gouvernemens étrangers une idée défavorable de la stabilité de la Colombie.

(*Courier.*)

— Nous avons reçu ce matin des journaux de Bahia du 19 juin. Un d'eux contient de longs articles sur l'agression dont le Brésil est menacé par le Portugal. Le président de la province de Bahia a fait publier, le 7 juin, une proclamation où il est dit :

« J'annonce à tous les habitans de cette province que, quoique les avis d'Angleterre, du 3 avril, contredisent le bruit apporté de Lisbonne par un bâtiment américain, et quoique la faiblesse du Portugal et son état agité soient suffisans pour éloigner de nous toute crainte d'une attaque de cette province ou de la part du Brésil, cependant il est bon d'avoir des troupes bien disciplinées, et d'être armé, jusqu'à la conclusion du traité de reconnaissance, d'indépendance et de paix, pour la négociation duquel des envoyés portugais attendent à Londres des envoyés de l'empire brésilien, et puisqu'il est convenable de ranimer par de tels préparatifs ces personnes timides qui, au lieu de défendre leurs foyers, comme c'est leur devoir, commencent déjà à les abandonner, je somme tous les habitans de cette province, de l'âge de 15 jusqu'à 40 ans, de comparaître au palais du gouvernement, pour être enrôlés dans les troupes de la première et de la seconde ligne. »

— Il a été reçu des avis de la Havane en date du 9 juillet. Le bruit a couru dans cette île qu'un corps de troupes françaises avait été débarqué à Samana, dans l'île de Saint-Domingue ; mais on ajoutait peu de foi à cette nouvelle.

— Les journaux de ce pays sont remplis de détails sur l'insurrection des noirs de la Jamaïque.

Irlande. — Le *Clonmel-Herald* dit : — « Deux hommes nommés W. Kyan et P. Toohily ont été mis en prison et ils seront jugés aux assises prochaines, pour le massacre des Kinneleys. Un des survivans les a reconnus. Voici le nombre des procès à juger à nos premières assises : — pour meurtre, 30 ; pour vol avec effraction et félonie, 22 ; pour viol et enlèvement de femmes, 7 ; pour vol de bestiaux, 8 ; pour bigamie, 1 ; pour délits moins graves, 22 ; total, 90 ».

FRANCE.

Paris, le 18 août. — Le roi a rendu le 16 de ce mois l'ordonnance suivante :

Art. 1er. Il sera immédiatement formé à Paris, auprès de notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur, et sous la présidence du directeur de la police, une commission chargée de l'examen préalable de tous les journaux et écrits périodiques. Elle sera composée, non compris le président, de six membres nommés par notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur.

2. Tout article de journal ou écrit périodique devra, avant d'être imprimé, avoir été revêtu d'un visa constatant l'examen et l'approbation préalables exigés par l'art. 5 de la loi du 31 mars 1820, lequel visa sera donné par le sieur Deliége, que nous nommons, à cet effet, secrétaire de ladite commission.

3. Dans les départemens, les préfets nommeront, selon les besoins, un ou plusieurs censeurs chargés de l'examen préalable des journaux et écrits périodiques qui y seront publiés.

— La *Quotidienne* annonce qu'une rixe a eu lieu à Madrid, le 4 août, entre les gardes espagnoles et les chasseurs à cheval français, et qu'il en est résulté cinq blessés.

— Du 8 au 14 août il est entré à Calais 16 paquebots avec 876 voyageurs ; il en est sorti 15 avec 652 *idem*. Parmi

(2)

les premiers se trouvent M. Arpinwold, consul des États-Unis à Londres, chargé de dépêches pour Paris, et Alexandre Wilson, conseiller d'état russe se rendant en rier dans la même ville.

— M. Guerrero, envoyé de Portugal, est arrivé à Pétersbourg. Lord Catchart en est parti pour Francfort, chevalier Baggot pour Londres. M. Warelz qui doit rendre ce dernier, n'est point encore arrivé à Saint Pétersbourg. Le comte de Bombelles, premier secrétaire de l'ambassade française, doit partir sous peu pour Vienne et sera remplacé à St.-Pétersbourg par le neveu du feu prince Schwartzberg.

— Le commerce du Havre avait, lors du passage de l'envoyé d'Haïti, témoigné le désir de leur offrir un bâtiment mais le bâtiment le *Cosmopolite*, à bord duquel ils devaient s'embarquer, étant prêt à mettre à la voile, ils n'ont pu accepter l'invitation qui leur avait été faite. La lettre qui transmet ces détails ajoute que des motifs pleins d'humanité les ont aussi engagés à ne pas différer leur part d'un instant.

— Le premier conseil de guerre de la première division militaire, à Paris, était appelé samedi dernier à prononcer sur le sort de deux militaires de la garde, accusés, le premier de viol, accompagné de vol sur un grand chemin, l'autre de complicité. L'accusation de viol a été écartée, et l'accusé a été condamné à six mois d'emprisonnement en raison de sa coupable d'escroquerie simple. Le *Drapeau blanc* fait sur ce sujet les réflexions suivantes : « La femme Pily, qui a été portée partie civile, a seule paru mécontente de la décision du conseil, qui a rendu à l'armée deux excellens militaires sur la conduite desquels il n'y avait jamais rien eu à dire, appartenant d'ailleurs à des familles honorables. »

— La cour royale de Pau a évoqué l'affaire relative aux troubles des 1er. et 2 de ce mois. Quoique la tranquillité soit entièrement rétablie, l'autorité, continue à prendre des mesures propres à prévenir de nouveaux désordres. Les principales dispositions de deux ordonnances rendues par M. le maire : « Les pères et mères sont invités à ne pas laisser courir leurs enfans. Toute espèce de coup de bâton ou de huées, sera considéré comme ayant pour but de troubler des attroupemens, ou comme signe de ralliement de gens disposés à troubler la tranquillité publique. Tout individu entrant en ville sera invité à déposer où bon lui semblera les cannes ou bâtons dont il pourra être porteur. » Le bruit qui circulait dans la ville sans avoir déferé à l'invitation qui aura été faite, il sera poursuivi conformément à l'arrêté du préfet. Il est défendu à tout bouvier ou voiturier de stationner dans les rues et d'embarrasser la voie publique. Nul bouvier ne restera armé de son aiguillon s'il n'est à la tête d'un troupeau de bœufs. »

— La cour d'assises de Rouen a prononcé samedi dernier sur un terrible assassinat dont un perruquier de la même ville, nommé Veillière, s'est rendu coupable sur la personne de sa femme. Les circonstances les plus révoltantes. Marié depuis 1821, Veillière se livrait à la funeste passion du jeu, ne cessait d'accabler sa vertueuse épouse de traitemens atroces. Le 28 dernier, la femme Veillière, se trouvant chez la dame Padois, sa voisine, refusa d'aller à son mari qui l'attendait à la porte. Veillière alla la rejoindre en présence des femmes qui étaient assemblées dans la même chambre, se jeta sur sa malheureuse épouse, la saisit par les cheveux, et lui porta à la gorge plusieurs coups de couteau. La dame Padois, animée d'un courage extraordinaire, s'élança sur le meurtrier, engagea contre lui une lutte violente, et tomba à terre avec lui. Veillière se releva en vain dans les mains de la dame Padois, un pan de son habit ; il regarda le temps qui respirait encore, et reprenant la lame de son couteau, se jeta sur sa victime, et lui plongea dans le ventre l'instrument meurtrier en décrivant un mouvement circulaire qui occasionna une ouverture de près d'un pouce tendue. Après avoir accompli son fatal dessein, ce forcené se porta même plusieurs coups de couteau, en s'écriant : « Je veux mourir avec elle. » Les blessures de Veillière, quoique graves, n'étaient pas mortelles. Il a paru devant le jury avec une contenance assurée. D'après la décision unanime des jurés, il a été condamné à la peine de mort. La tête de son arrêt ne lui a pas arraché un seul mot, pas même un signe d'émotion.

BOURSE du 17 août. — 5 p.c. con. Jouiss. du 22 mars 1824, 100 fr. Act. de la banque, 1895.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 20 août. — On écrit de Lahaye le 18 août : « Le Roi est parti aujourd'hui à une heure après-midi pour le château de Loo. On dit qu'avant son départ pour Bruxelles, M. de Saxe reviendra encore ici donner une audience publique. »

— La cour d'assises, formée en cour spéciale, a commencé aujourd'hui à une heure de relevée, le nommé Charles L. de Borgh, à la peine de mort, convaincu d'être auteur et complicité de l'incendie d'une maison, accompagnée de tentative d'assassinat suivie de vol, en la commune de Budingen, arrondissement de Louvain. Il a entendu prononcer son arrêt et l'allocation que le président adresse à un condamné en pareil cas, avec une grande impassibilité.

— Le nommé Dominique Stroykens, de Bruxelles, détenu au dépôt de mendicité de la Cambre, vient d'être mis en liberté d'accusation comme prévenu d'être auteur de l'incendie qui a éclaté dernièrement dans eet établissement.

LIÈGE, LE 21 AOUT.

On écrit de Londres que l'avoine ayant atteint un prix assez élevé pour que l'importation de cette céréale venant de l'étranger soit autorisée, on s'attend à voir paraître sous

de jours dans la *Gazette de Londres*, l'ordonnance royale à cet effet.

— Il a été reçu des nouvelles de Batavia, du 3 avril. Le gouverneur-général a rendu le 9 mars une proclamation par laquelle il a déclaré Malana port libre, et a aboli tous les droits d'importation et d'exportation. Le but de cette mesure était de rendre de l'activité au commerce de ce port. L'expédition des corvettes Hollandaises la Comète, et l'Anna-Paulowna, commandées par les capitaines Putersen et Momma, a eu un succès complet. Elles avaient été envoyées, au mois d'octobre 1823, pour attaquer le fort de Hatling, sur la côte nord de Ceram, où le fameux Rajah Dejelolo, prince de Tidor, armait des vaisseaux, avec des intentions hostiles envers le gouvernement des Pays-Bas. Les troupes Belges ont pris le fort d'assaut; elles étaient commandées par le capitaine Van Ganzen. Le fort a été ensuite rasé. Le Rajah et ses adhérens se sont sauvés dans l'intérieur.

— On mande de Gand, le 19 août :

« Un des magasins à poudre, construits en dernier lieu à Ypres, s'est entièrement écroulé samedi dernier, à deux heures de l'après-midi, avec un fracas épouvantable. Heureusement personne n'a péri par cet accident.

— Par jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles du 18 de ce mois, une marchande de cette ville a été condamnée à douze flor. d'amende et aux frais du procès, pour avoir fait vendre publiquement à l'encan, en contravention aux lois, des marchandises neuves. Lorsque l'on veut faire de ces sortes de ventes, soit par cessation de commerce, soit par suite de décès, il faut en demander la permission à l'autorité.

— Une lettre venue d'Almeria par voie d'Angleterre porte qu'à Requena, petite ville située sur les frontières de Valence, les habitants soutinrent une forte attaque contre les troupes de Saint-Marc, et après un combat assez fort obligèrent ces dernières à la retraite : l'effet de cette résistance a été électrique. On nous assure que la province de Castello s'est soulevée lorsqu'elle apprit l'événement dont il s'agit. On dit aussi que des guerrillas sous les ordres de Bernardino, Marti et d'autres sont en mouvement; ce qui fait que les Français se tiennent renfermés à Valence et à Murviedro sans oser en sortir. Tout cela se confirme par la non-arrivée des courriers, qui démontre que la communication est interceptée de ce côté.

— (Extrait d'une lettre de la Guadeloupe). « Je puis vous garantir l'authenticité du récit suivant, au sujet des cruautés infinies qu'on exerce encore sur les malheureux Africains :

« Il y a une forte escadre établie en croisière contre les négriers, mais ces derniers n'y font pas la moindre attention et savent toujours faire en sorte qu'ils arrivent en sûreté aux ports où ils sont destinés; on dirait même que les croiseurs les protègent. Le schooner la Louise, capitaine Armand, arriva à l'Avise-à-la-Barque (Guadeloupe), au commencement du mois d'avril 1824 avec une cargaison de 200 nègres restant d'un achat de 275 que ce navire avait eus d'abord. Le bâtiment ayant été trouvé trop petit pour contenir un aussi grand nombre d'individus, le capitaine fit jeter le surplus tous vivans dans la mer. De telles horreurs font frémir la nature, et c'est pour la cent millième fois ! Les principaux propriétaires du bâtiment sont M. Rance et comp., et ceux de la cargaison MM. Moser, Hart et comp. tous négocians à la Pointe-à-Pitre.

— Le célèbre docteur Wolf, de Berlin, qui s'était rendu il y a quelque tems à Marseille pour chercher à rétablir sa santé épuisée par l'étude, vient d'y mourir âgé de 66 ans. Il était connu des savans de tous les pays par ses belles éditions des classiques grecs et latins qu'il a enrichies de notes très-estimées.

— Le *Morning-Herald* raconte l'anecdote suivante : « Un capitaine de navire et un huissier priseur ayant eu une altercation dans une guinguette, convinrent de vider l'affaire le pistolet à la main, et comme la nuit approchait, ils prièrent un gentleman de leur prêter une paire de pistolets, et s'en allèrent dans une cour dont ils fermèrent soigneusement les portes. Les seconds ayant mesuré les distances, les deux champions prirent place; malheureusement un tailleur à qui le capitaine devait l'habit qu'il avait sur le corps, se trouvant par hasard dans la cour, prit à bras le corps son débiteur, et ne voulut pas le lâcher sans être payé; l'huissier priseur qui était sur le point de faire feu, voyant qu'il allait tuer deux hommes pour un, ne voulut pas tirer avant que le tailleur s'éloignât, mais ce dernier s'obstinant à ne pas lâcher prise, le duel n'eut pas lieu. »

— Le *Smyrniën*, journal français qui a remplacé le *Spectateur oriental*, a fait l'ouverture de son premier numéro par l'éloge le plus complet du gouverneur de Smyrne, Hassan-Pacha. On croit lire le portrait de Sully pour les hautes qualités, et celui de Malherbes pour l'affabilité et la bonhomie.

Cette feuille turque en français, convient que la plus parfaite harmonie est rétablie entre les autorités grecques de la Morée.

— Un médecin, grand amateur du jeu de billard, se moquait souvent d'un de ses confrères qui savait à peine toucher. Un jour, passant devant un cimetière, il aperçut deux convois qui s'y rendaient, et s'informant du nom des défunts, apprit qu'ils avaient été traités par son confrère. « Pour le coup, dit-il, je suis forcé de baisser pavillon devant lui, le confrère a carambolé. »

— La tragédie d'*Athur de Bretagne*, représentée au théâ-

tre de l'Odéon, a été favorablement accueillie. Cet ouvrage est de M. Chauvet, déjà couronné à l'Académie, et qui vient d'ouvrir ainsi sa carrière dramatique par un nouveau succès. Nous avons dernièrement donné une *Ode sur la Grèce*, par ce jeune auteur.

— Tous les journaux littéraires de France et même jusqu'aux feuilles d'annonces particulières ont été soumis à la censure, et l'on voyait aujourd'hui le *Journal du Commerce* avec une large échancrure dans la partie consacrée aux avis commerciaux.

— Il paraît depuis quelque tems un ouvrage que l'on pourrait presque appeler cosmopolite, d'après l'universalité des objets et des pays qu'il embrasse; c'est le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, publié par M. le baron de Ferrussac. Les premiers numéros constatent des faits de la plus haute importance et qui prouvent que la civilisation et les lumières font chaque jour de nouvelles conquêtes.

Dans les îles Sandwich, dont le roi vient de mourir à Londres, les missionnaires anglicans ont envoyé des agriculteurs, des médecins, des maîtres d'école et un imprimeur qui s'est établi dans l'île Alouai; un Espagnol a naturalisé dans ces îles, les légumes et les fruits de l'Europe, et on y fait aujourd'hui du vin d'assez bonne qualité. Un fort garni de soixante-dix pièces de canons, défend le port principal de l'île de Woahou. La Nouvelle-Hollande, qui nous a donné un si grand nombre de plantes précieuses, profite aussi de nos richesses scientifiques; elle a aujourd'hui un observatoire, un jardin botanique, un muséum d'histoire naturelle, une société des lettres et des sciences, dite d'Australasie, et plusieurs journaux s'impriment à Port-Jackson. En 1819, on y a apporté un recueil de cantiques, imprimé à Taïti même et dans la langue taïtienne. L'évangile de Saint-Mathieu et celui de Saint-Jean y ont été imprimés séparément en caractère romain et en langue taïtienne. Bientôt, partout où il y a quelques hommes réunis, on trouvera une presse et un journal.

A Sumatra, une société d'agriculture est établie depuis 1820, et échange avec nous, comme le Japon et la Nouvelle-Hollande des connaissances et des faits.

Les encyclopédies chinoise et japonaise, des dictionnaires, des ouvrages de tout genre sur l'histoire naturelle, les métiers, etc., prouvent l'état de culture des sciences et des arts dans ces deux pays. Les ponts suspendus, si anciens en Chine, nous les introduisons en France. Des journaux hebdomadaires et quotidiens se publient à Pékin et dans les capitales des diverses provinces. Des recueils littéraires très-intéressans s'impriment à Canton et à Macao.

Dans l'empire anglo-indien, les connaissances humaines font d'immenses progrès. Des sociétés célèbres établies à Calcutta, à Madras, à Bombay, à Serampour, à Ceylan travaillent de concert à naturaliser sur ce vaste territoire et au pied du Thibet les arts et les sciences de l'Europe, et publient, comme on le fait à Londres, des *Transactions* du plus haut intérêt. Plus de trente journaux quotidiens ou périodiques, où la littérature et les sciences occupent une grande place, portent chaque jour en Europe une foule de renseignemens du plus haut intérêt sur tout ce qui concerne l'Inde, et des observations physiques ou naturelles qui reculent les bornes de la science. Les Indiens eux-mêmes ont des sociétés littéraires, et ils écrivent avec beaucoup de zèle sur toutes les matières qui intéressent le bien-être social.

En Afrique, les arts et les sciences portent leurs bienfaits d'un côté au Cap, à Sierra-Léone, au Sénégal, et de l'autre, dans toute l'Égypte. On peut dire que cette partie du monde est bloquée par la civilisation. Au Cap, on publie des journaux en hollandais et en anglais; à Sierra-Léone, on imprime la *Gazette royale* en anglais, et le *Libéral africain* en anglais et en créole. Vingt villes se sont élevées comme par enchantement dans ce pays brûlant; des routes les unissent, et des édifices superbes les décorent.

Le séjour des Français en Égypte y a semé des germes qui fructifient; un célèbre ingénieur italien parcourt ce pays pour diriger l'exploitation des mines; des ingénieurs français ont été y rétablir d'anciens canaux creusés par les Ptolémées; on y a neutralisé le canellier et le cotonnier, et déjà la culture du coton vient de changer les rapports commerciaux de nos provinces méridionales.

Ainsi de toutes parts les connaissances se propagent, les lumières se répandent, la civilisation marche; tels sont les bienfaits de la découverte de l'imprimerie; elle a lié tous les peuples, rapproché toutes les distances, mis en commun tous les trésors de la science et de l'observation.

LES HERMITES EN LIBERTÉ.

Par MM. JOUY et JAY.

Nous sommes loin de ces tems où les écrivains, livrés à la merci d'un libraire avide ou ignorant, n'obtenaient, qu'après de longues sollicitations, l'impression de leurs ouvrages, et où quelques centaines d'écus suffisaient pour payer les plus nobles productions du génie. Le tableau de la misère des Colletet serait de nos jours sans vérité et sans application. Tout a bien changé de face. C'est du milieu du dix-huitième siècle que date cette révolution en faveur des hommes de lettres, alors que le besoin et l'avidité d'instruction et de lumières se sont répandus dans toutes les classes, alors que Voltaire, tenant le sceptre de l'opinion, se voyait recherché et courtoisé par la plupart des princes de l'Europe. Les écrivains acquirent de ce moment, dans la société, une considération et une influence qui allèrent toujours croissant. Ils ont su conserver l'avantage de leur position et la rendre plus brillante encore; ils ont su allier le culte des Muses à celui de Plutus; en recherchant les faveurs des unes, ils n'ont pas dédaigné celles de l'autre. La vente d'un seul de ses manuscrits a plus valu peut-être au romancier écossais qu'un mouvement de hausse à la bourse au premier banquier de la capitale; chaque vers de lord Byron s'achetait une guinée; l'École des Vieillards s'est vendue quatorze mille francs, et cent mille écus ont à peine suffi à payer les travaux historiques d'une Excellence déchu (*). C'est vraiment le siècle d'or de la littérature.

Telles étaient les réflexions que je faisais à part moi, tout en achetant avec empressement l'ouvrage du jour, les *Hermites en liberté*, deux petits volumes qui ne coûtent pas moins de quatorze francs à Paris, mais qui, grâce à nos contrefaçons,

(*) M. de Chateaubriand a, dit-on, vendu trois cent mille francs son manuscrit d'une histoire de France qu'il a composée.

nous avons ici pour six. Muni de mon acquisition, je courras m'enfermer, m'attendant, sur la foi des journaux français et la célébrité des deux écrivains, à passer plusieurs heures dans une lecture aussi piquante qu'agréable. Si l'apparition des *Hermites en prison* n'avait pas entièrement satisfait le public qui espérait mieux de la réunion de deux talents distingués, si alors on avait trouvé que le moraliste M. Jay était trop dépouillé d'ornemens, que sa manière avait trop de roideur et de sécheresse, si la gaité de M. Jouy avait paru un peu lourde, et sa légèreté trop affectée, enfin, si l'Hermite en prison avait été jugé inférieur au brillant Hermite de la Chaussée-d'Antin, la critique avait été désarmée en considérant qu'une prison avec ses barreaux, ses verrous, ses murs noirs, ses geoliers non moins affreux, et ses tristes habitans, n'était pas un lieu favorable à d'heureuses inspirations. Mais ces considérations ne peuvent plus exister pour nos Hermites rendus à la société. Il semblait qu'échappés de Ste.-Pélagie, et respirant un air pur et libre, ils se sentiraient animés d'une vigueur nouvelle. Les couleurs de leurs tableaux n'en seront que plus brillantes, leur gaité plus franche, et leurs observations plus piquantes, disait-on. Le dira-t-on encore après avoir parcouru l'écrit que nous annonçons? C'est ce dont il est au moins permis de douter. Les lecteurs en décideront.

Vingt-neuf lettres composent ce nouvel ouvrage dans lequel nos hermites, comme ils nous l'apprennent dans leur *petit avant-propos*, se proposent de n'épargner ni les travers à la mode, ni les vices en crédit, ni les passions dominantes; ils veulent frayer des routes nouvelles à la vérité, et comme ils s'avancent presque seuls contre l'armée combinée des vices, des préjugés et des privilèges, ils ont raison d'ajouter qu'ils ont besoin de courage et de persévérance. L'entreprise est longue et périlleuse; car l'armée qu'ils ont à combattre est nombreuse; elle se recrute sans cesse; c'est l'hydre de Lerne; un privilège ou un préjugé détruit ne tarde pas à être remplacé par un autre préjugé ou un autre privilège. Comme Paris en est le foyer le plus actif, c'est sur les deux rives de la Seine, que nos hermites établissent leur champ de bataille. Les deux premières lettres ont pour titre: *La rive droite et la rive gauche*. Voilà qui va fort bien, et voilà qui se rattache au sujet donné, la peinture des mœurs parisiennes. Mais n'y cherchez pas ces attaques courageuses contre les vices dominans, ces vigoureuses sorties contre les privilèges; nos hermites indulgens frappent d'une main bien douce. Dès la quatrième lettre, ils ont déjà levé le camp et déserté leur poste, pour transporter le lecteur aux *Champs-Élysées*, où les ombres des rois, agitées de l'esprit révolutionnaire, réclament le gouvernement républicain, et sur la proposition de Napoléon, élisent Washington pour président. Nos hermites aiment à voyager. Dans l'*histoire d'un quaker*, c'est aux États-Unis, près d'York-Town, lors de la guerre de l'indépendance que se passe la scène, qui d'ailleurs offre beaucoup d'intérêt: mais nous voilà bien loin de Paris et des mœurs actuelles. Nous ne nous en rapprochons guère dans les lettres intitulées *les Femmes au Jugement dernier*, *le morceau de fer et le lingot d'or*. L'une n'offre que des généralités, des observations peu neuves, une originalité forcée: l'autre n'est en vérité qu'une amplification de collège, une déclamation triviale. Quant aux vices de Paris, pas un mot. Que dirai-je des *Pourquoi*, du *Concert d'amateur*, de l'*Homme aux dix-sept femmes*, de l'*Assemblée de famille*? On aura peine à le croire et je ne l'écris qu'à regret; mais on n'y trouve rien de neuf, rien de saillant, pas un trait; une gaité contrainte, un badinage pesant. La plupart de ces lettres ont si peu de rapport avec l'objet que nos moralistes se proposent, qu'il semble qu'ils les aient tirées au hasard du fond de leurs portefeuilles pour en former ces deux volumes. Est-ce donc là ce que vous nous annonciez? sont-ce là les hautes considérations où vous deviez vous élever? bons hermites! vous avez promis beaucoup pour tenir peu. Vous vous présentiez d'un air menaçant au combat; mais vos traits sont émoussés, vos coups ne pénètrent pas, et malgré l'avantage de votre position, l'armée que vous vouliez vaincre est restée intacte et triomphante.

Nos observations paraîtront peut-être sévères. Nous avons montré d'autant moins d'indulgence que nous attendions plus. C'est contre les écrivains qui brillent au premier rang qu'il faut s'armer d'une rigoureuse et sévère critique; les autres y échappent à la faveur de leur obscurité. Mais après avoir fait la part du blâme, il reste encore une belle place à l'éloge. Dans ce recueil de lettres, bon nombre seront lues avec un vif intérêt: on distinguera surtout les *Contrastes*, l'*Essai sur les mœurs*, le *Palais de la Bourse*, le *Tribunal de police correctionnelle* et le *Dialogue entre les deux Insulaires*.

On reconnaît dans ces divers morceaux l'empreinte d'un talent distingué; ils n'ont pu être écrits que par des plumes exercées et brillantes. Qu'on nous permette, pour terminer, de citer un passage du *dialogue entre les deux Insulaires*. Ce sont les ombres de Napoléon et Cromwell, que M. Jay met en présence:

Cromwell. — Ne vous reprochez-vous pas d'avoir trop aimé la guerre?

Napoléon. — Je l'aimais trop, sans doute; les sentiers du champ de bataille réveillaient toutes mes facultés, et faisaient sentir vivement une vie qu'assoupissait l'intolérable ennui des cours et la fatigue des adulations. La guerre faisait partie de mon système; il me semblait que chaque jour reculait d'un siècle l'existence de ma dynastie et lui donnait toute la force des souvenirs historiques et d'une antériorité illustre. Les rois vulgaires comptent par générations, je voulais compter par victoires; et cette dernière supputation me paraissait au moins l'équivalent de la première. J'ai inscrit mes titres sur les pyramides de Pharaon, sur les murs de Vienne, sur les débris de Kremlin....

Cromwell. — Il vous a manqué de les graver sur la tour de Londres.

Napoléon. — Vos compatriotes, sauf quelques exceptions, ne m'ont pas compris. S'ils l'avaient voulu, nous aurions partagé le monde. Pour eux, les mers et les îles; pour moi, les continents. La grande révolution que j'ai laissée en route est alors terminée; le soleil de la civilisation se levait sur tous les peuples et aurait fondu jusqu'aux glaces de la Sibérie. Mais il eut été tems de parler de liberté; mais l'Angleterre a voulu le Nord sur le Midi; elle a voulu me perdre, elle a voulu mais elle en portera la peine et je serai vengé....

Cromwell. — Un seul événement de votre vie me paraît que vous ne connaissiez pas votre siècle.

Napoléon. — Quel est, je vous prie, cet événement?

Cromwell. — Votre couronnement par le chef de l'église romaine. Il était évident que vous ne connaissiez pas votre race royale eût coulé dans vos veines. Vous vouliez être mais l'éblouissement du peuple n'est jamais de longue durée.

Napoléon. — Je voulais me concilier les prêtres.

Cromwell. — Il valait mieux se concilier les citoyens. Les prêtres ne manquent jamais au pouvoir solidement établi. C'est vrai qu'il vous ont nommé le nouveau Cyrus; mais le lendemain du 30 mars, vous n'étiez plus pour eux que l'Évangéliste. Christ. Tous les rois et tous les clergés se sont réunis contre vous; vous avez de nouveau succombé.

Napoléon. — Vous êtes dans l'erreur; j'aurais bien voulu avec les prêtres et les rois; c'est l'aristocratie européenne qui a obstinément la guerre et qui m'a défendu le repos. Les rois auraient pardonné à ma fortune; les aristocraties n'ont rien oublié ni mon origine, ni ma noblesse fondée sur le mérite personnel et choisie dans tous les rangs; elles ont senti que le règne des parchemins allait passer. Vos Anglais mêmes....

Le Roi au Roi

CHARADE.

Afin que tous les rois deviennent mon dernier,
Du manteau de la Fable, avec art revêtu,
La vérité vers eux a cherché mon entier;
Mais toujours reconnue
Las! elle a perdu mon premier.

Le mot du dernier logographe est *Marbre*, où l'on trouve l'Arbre, l'Arme, l'Arme et l'Arme.

VILLE DE LIEGE.

Le conseil de régence ayant, dans sa séance d'hier, approuvé les charges pour l'adjudication de la fourniture de l'habillement et de l'entretien de la compagnie des pompiers, les bourgmestre et échevins ont invité ceux qui voudraient en faire l'entreprise, à se rendre au bureau de direction de police, pour prendre inspection des modèles et du cahier des charges. L'adjudication devant avoir lieu par soumissions cachetées, et devant être remises au secrétariat de la régence, vendredi 27 août, à midi; elles doivent être écrites sur papier timbré.

A l'hôtel-de-ville le 20 août 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 20 août.

Naissances: 1 garçon, 3 filles.

Décès: 2 garçons, 1 homme, 1 femme, savoir: Sébastien Monseur, âgé de 55 ans, cultivateur, rue Volière, célibataire.

Jeanne Watrin, âgée de 24 ans, hotteuse, faub. Ste-Marguerite.

ANNONCE LITTÉRAIRE.

M. LATOUR, imprimeur-libraire, sur le Pont-d'Ile, a publié *Idylles précédées d'un essai sur les auteurs bucoliques français*, ouvrage nouveau par M. N. COMHAIRE, membre de plusieurs académies. Un vol. in-8°, papier fin, Liège 1824, 2 fr. 50 c. pap. vélin 3 fr.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 francs, pour les autres villes du Royaume. Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 10, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant le Bois, et chez tous les directeurs des postes. Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.